

MARS  
N° 2 – 1998



# INFORMATIONS VERNIER

## UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR AVANCHET-PARC

Un souffle nouveau règne sur la cité des Avanchets, celui du dynamisme.

On le trouve essentiellement parmi les commerçants du centre commercial, les équipes de l'Eclipse et de l'association Brico Jeunes.

Il est vrai qu'un tiers des 6200 habitants de la cité à moins de 20 ans.

Signe tangible de cette tendance réjouissante: la Semaine festive, organisée du 15 au 20 décembre dernier.

D'autres animations vont être mises en place, avec l'appui de la Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc et de Cogérim.



(G. Rüeggsegger)



# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 Une nouvelle dynamique pour Avanchet-Parc

Un souffle de dynamisme règne sur la cité des Avanchets. Signe de cette tendance: la semaine festive organisée du 15 au 20 décembre dernier.

Pages centrales:  
Plan de la cité des Avanchets

## Nouvelles communales

- 12 Nouvel horaire de la ligne 52
- 14 Vos petites annonces
- 17 Conseil municipal extraordinaire

22 Interview du directeur du Centre commercial de Balexert

28 L'Echo de Vernier présente le Tartuffe.

## Infos-quartier

24 AICE: Convocation à l'assemblée générale

25 AIAL: La vie de l'association

## Renseignements utiles

### Administration municipale

#### Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures:

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

##### Vernier I (Vernier village)

Ecole primaire de Vernier-Place

##### Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine  
av. de Châtelaine 84

##### Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre  
Ch. du grand-Champ 11

##### Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

### Service du feu, tél. 118

### Gendarmerie genevoise, tél. 117

### Poste de Blandonnet

Ch. Blandonnet 2, tél. 939 03 80

### Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

### Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

### Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

### Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

### Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

### Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

### Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches II

### Services sociaux

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

#### Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 et Centre social de

Châtelaine Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

## Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO: SRO-Kundig

Publicité: Mairie de Vernier

Correction: Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro:

**AIRE - LE LIGNON**

**parution 3 avril 1998**

délaï rédactionnel 13 mars 1998

Journal tiré à **14'500** exemplaires



## Une nouvelle dynamique pour Avanchet-Parc

On s'en souvient encore: les 16, 17 et 18 septembre 1994 une superbe fête s'était déroulée pour célébrer le vingtième anniversaire d'Avanchet-Parc. En septembre 1974, seul le bloc 5 - celui des coopératives et qui correspond à la rue Oscar-Bider - était entièrement achevé, tandis que le bloc 6 (la rue du Grand-Bay) l'était partiellement. Pour plus de détails historiques, veuillez vous référer à notre encadré historique ou à la jolie brochure intitulée «Des logements de toutes les couleurs, une chronique d'Avanchet-Parc», écrite par l'historienne Anita Frei pour le compte de la Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc. Elle est disponible auprès de la régie Cogérim (21 rue Grange-Lévrier).

Depuis cette grande fête du vingtième anniversaire, cela a été le calme plat. Chaque association s'est activée individuellement. Les choses ont commencé à bouger l'an passé, lorsque les autorités communales ont décidé d'organiser la fête du 1er août aux Avanchets et ce pour la première fois.

### Fête de Noël

L'idée de mettre sur pied une nouvelle grande fête à Noël a surgi dans l'esprit des animateurs de L'Eclipse, la maison des jeunes sise sous le pont de l'Écu. Finalement, faute de moyens, ils se sont associés à l'Association des commerçants du centre commercial



L'Eclipse

d'Avanchet-Parc. Le programme mis sur pied était riche en divertissements pour tous les âges. Pour les petits: des contes, du grimage, un marché aux jouets d'occasion, un goûter. Pour les ados: des tables de jeux, des diffusions de films vidéo, des dégustations de cocktails vitaminés, la réalisation d'une fresque, une démonstration de break-dance et de rap effectuée par des jeunes des Avanchets, du karaoké et un concert latino donné par des habitants des Avanchets. Pour les adultes: dégustation de tisanes, tournoi de jass, chorale du Club des aînés du Grand Saconnex, marché de Noël, expo «Robes de

soirée» dès 1900, grande vente de vêtements par la Croix-Rouge, dégustation de raclette et de vins, stand pour le soutien des réfugiés du Tibet, dégustation de choucroute, tombola, marché aux puces, etc. Ce centre commercial, qui ne pourra jamais concurrencer l'immense centre Balexert, dont 70% de la clientèle provient des Avanchets, s'est animé pendant trois journées entières grâce à l'engagement de diverses associations qui ont tenu des stands devant les boutiques. Ce précédent ne doit pas rester sans suite. C'est pourquoi d'autres projets pourraient voir le jour. Voici celui des terrasses estivales. Elles



Ramir



Michel Christian



Jeanne



## Une nouvelle dynamique pour Avanchet-Parc

pourraient se tenir de juin à septembre, jusqu'à 20h, autour de la pataugeoire sise entre Grand-Bay et Oscar-Bider. Des stands pourraient y être tenus en partie par des jeunes, leur permettant de se faire ainsi un petit pécule. Ces derniers pourraient aussi être mandatés officiellement par Cogérim pour entretenir ce plan d'eau. Autre idée: mettre sur pied une animation de l'auditorium, que cela soit pour les enfants (par ex. des spectacles de marionnettes) ou pour les personnes âgées. L'équipe des travailleurs sociaux a trouvé un accord de principe avec la Communauté des propriétaires. Reste à concrétiser ces projets séduisants.

### Appel aux bonnes volontés

Pour ce faire, les travailleurs sociaux souhaitent créer un collectif pour les animations à venir, comme cela existe par exemple aux Acacias (l'Association pour l'Animation des Acacias) ou au Lignon (Mieux Vivre au Lignon). Une telle structure permettrait à ces jeunes de ne pas être les seuls à s'investir. L'appel est lancé. Autre objectif que se sont fixé les dynamiques travailleurs sociaux: que ce collectif à venir puisse relancer le marché aux puces des habitants au printemps et à l'automne. De leur côté, les commerçants des Avanchets sont pleins de souhaits. A l'heure actuelle, ces derniers ont

demandé au propriétaire des murs du centre commercial de rafraîchir la peinture, de faire en sorte de limiter l'accès aux vélos à l'intérieur du centre et de poser quelques panneaux publicitaires. Rappelons que les sols avaient déjà été entièrement refaits et que la toiture est justement en cours de réfection.

A propos des commerces de ce centre commercial, arrêtons-nous un instant sur la cordonnerie un peu particulière qui s'y trouve. En 1995, la commune octroie la somme de 10'000 francs à la Croix-Rouge genevoise (CRG) pour son projet relatif à la cordonnerie. Son patron, Manuel Garcia, partait à la retraite. De son côté, la CRG avait ouvert en 1993 une cordonnerie au 84 rue des Eaux-Vives, avec l'idée d'y faire de la formation destinée aux jeunes étrangers récemment arrivés en Suisse. Il s'agit de personnes dans l'attente d'un permis. L'idée est de leur donner une formation qui leur servira dans leur pays. La CRG a débuté avec un Erythréen qui était cordonnier dans son pays. Cela a duré 3 ans. Problème: le local des Eaux-Vives ne disposait pas d'arcade et attirait donc peu de clientèle. Or, sans client, il est difficile de faire de la formation. Dès lors, la cordonnerie des Eaux-Vives s'est reconvertie en atelier de maroquinerie, tandis que la CRG décidait d'accepter l'offre de Monsieur Garcia. Ce fut d'ailleurs ce dernier qui fit

office de maître de stage jusqu'en 1996, date à laquelle Joëlle Muller lui a succédé.

Ce programme de formation court sur une année. Un exemple, celui du jeune Zaïrois Mazo Kikadi, resté deux ans ici. Ce jeune est rentré au Zaïre en juin 1996. Or, son oncle étant cordonnier, il avait une véritable passion pour ce métier. Sachez que la CRG propose, avec le Service des classes d'accueil et d'insertion du Département de l'Instruction Publique, six formations différentes à destination des jeunes migrants. Elles se déroulent pour moitié en atelier et pour moitié en classe d'accueil. La cordonnerie est l'une d'entre elles. Mazo Kikadi, avec l'appui de la CRG, a pu réaliser son rêve une fois rentré au pays. Il a ouvert sa propre cordonnerie à Kinshasa en septembre 1997. Depuis peu, la cordonnerie accueille un jeune stagiaire roumain. Étant donné qu'il s'agit d'étudiants, ces derniers ne reçoivent pas de salaire. A côté de la cordonnerie, la Croix-Rouge a ouvert en septembre 1996 l'arcade voisine pour y installer un Vêt'Shop. C'est devenu une boutique où les gens peuvent soit déposer des dons d'habits et de chaussures, soit y acquérir à des prix très intéressants des habits de seconde main. C'est la quatrième de ce type dans le canton. Précisons qu'elle est entièrement gérée par des bénévoles, la moitié



Amable



Denise



Flo





d'entre eux habitant d'ailleurs la cité des Avanchets. A ce propos, la CRG recherche des bénévoles (tél. Brigitte Berthod, pendant les heures de bureau au 736 34 45). Très dynamique aussi, la Croix-Rouge genevoise vient de démarrer

une grande vente de vêtements d'occasion tous les 2<sup>e</sup> mardi du mois, de 14h30 à 18h30 (10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 8 septembre, etc.). Elle se tient au Centre œcuménique des Avanchets, près du centre commercial. Il s'agit

d'une vente en vrac comme elle se pratique au marché aux puces ou à la salle communale de Plainpalais.

#### **Soucis futurs**

Face à ce dynamisme naissant, une inquiétude existe tout de même:



Robert



Mohammed





Canal 29

éviter l'apparition de grandes disparités de loyers entre les différents blocs. En effet, chaque bloc a son histoire. D'autant qu'entre 1973 et 1977, les taux d'intérêts avaient augmenté et donc les prix à la construction également.

Le bloc 5 sortira du régime HLM et donc du contrôle de l'Office cantonal du logement à la fin de cette année, pour le 6 cela sera en 1999. Le 3, le 7 et le 1 suivront d'ici à 2000. D'ores et déjà, le bloc 2 (rue de la Croix-du-Levant) est sorti du régime HCM et se trouve en loyer libre. Par ailleurs, le bloc 4 (rue

Carqueron) n'est pas concerné par ce phénomène; il s'agit en effet de logements en propriété par étage (PPE). L'objectif de la Communauté des propriétaires est d'harmoniser les loyers. Ces derniers auront les mains plus libres pour diminuer légèrement certains loyers lorsque ceux-ci sont vacants. Actuellement, le taux de vacance est d'à peine 1% selon la régie Cogérim, sur un total de 2245 appartements. Seuls les 4 pièces marchent parfaitement bien. Par contre, le credo de l'insécurité semble usé. Certaines personnes se sentent mal à l'aise lorsqu'elles

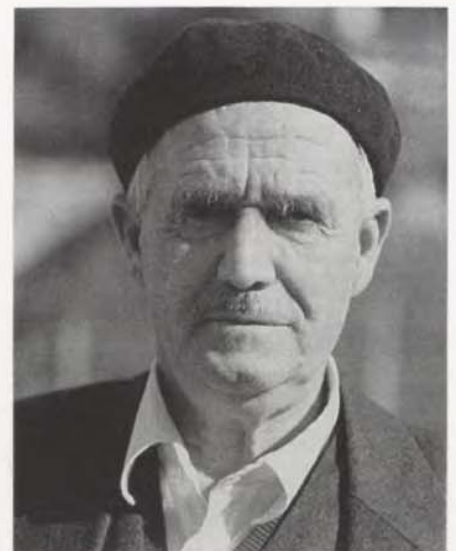
traversent le centre commercial et que des ados y fument des joints en bande. Toujours est-il qu'aucune augmentation significative de la violence n'est à déplorer dans la cité. D'ailleurs, les habitants des Avanchets sont généralement les premiers à prendre la défense de leur cité. C'est ce qui ressort d'un travail de licence en cours de réalisation que mène Patricia Tacchini, étudiante en sciences de l'éducation. Son mémoire, «Avanchet-Parc: de la réputation aux réalités sociales», sera achevé d'ici à juin. Ce sentiment de satisfaction, on le retrouve en discutant avec des jeunes adultes qui sont soit nés aux Avanchets, soit qui y ont vécu une grande partie de leur enfance et qui y sont revenus par la suite. C'est justement le cas de Robinson Vasquez, technicien du spectacle. Agé de 26 ans, ce dernier est aujourd'hui père de deux enfants. Arrivé à l'âge de 6 ans dans la cité, il y a vécu jusqu'à 20 ans, avant d'y revenir à 24 ans. «Je me sentais mal ailleurs, que cela soit aux Pâquis, à Saint-Cergue ou à Saint-Jean. J'avais en quelque sorte le mal de la cité. En fait, je voyais mal mes enfants grandir ailleurs qu'ici, où cela avait été super pour moi. Les appartements sont très bien conçus et les enfants y bénéficient d'une immense sécurité. En effet, ils ne sont jamais confrontés au danger du trafic automobile. Les



Franco



M. Corral





## Une nouvelle dynamique pour Avanchet-Parc



La Ludothèque

accidents y sont rarissimes. Sans parler des innombrables possibilités de cours et de la proximité du centre-ville.»

Bref, les gens qui connaissent la cité savent l'apprécier, même si des améliorations sont toujours possibles et souhaitables. A ce propos, de son côté, la commune a récemment achevé son plan directeur. Sa vocation est de mieux planifier l'aménagement à venir et de définir certaines priorités, même s'il n'est pas contraignant. En ce qui concer-

ne les Avanchets, on peut y lire ceci: «Le réseau de cheminements piétonniers présente de nombreuses lacunes et défauts: absence de trottoirs, absence de liaisons, éclairage et balisage déficients». Ou encore: «L'amélioration des équipements existants, tel le terrain de football, pourrait être réalisée par l'aménagement de gradins, buvettes, etc.». Cependant, aucune révolution architecturale n'est à prévoir, vu la globalité de la cité et le peu d'espace libre qu'il y reste.

Enfin, du côté de l'Association des habitants des Avanchets (AHA), on est un peu plus pessimiste quant à l'avenir. Il faut dire que de 250 familles membres, l'AHA est passée aujourd'hui à 180. La faute aux déménagements toujours plus nombreux, provoqués essentiellement par l'application de surtaxes HLM qui frappent la classe moyenne.

Avant de prendre sa retraite en mai 1999 et d'aller vivre sous les cocotiers, Marc Finsterwald entend bien recruter de nouveaux membres par le biais du bulletin de l'AHA notamment. Mais aussi avec les animations mises sur pied par l'association qu'il préside depuis 25 ans: le 20e Mundialito des Avanchets (les trois premiers dimanches de mai), lequel verra s'opposer six équipes d'enfants; la fête d'automne qui s'étend sur trois jours; et la fête de Noël, conjuguée avec l'Escalade, durant laquelle est organisé un concours de déguisements.

Bref, aucun risque de s'ennuyer aux Avanchets. On peut même y faire de la télévision locale par le biais de Canal 29, qui, depuis peu, est autorisé à émettre sur l'ensemble de la commune. Sans parler du proche bowling, l'un des deux seuls du canton, ou du futur complexe d'une quinzaine de salles de cinéma du centre commercial de Balexert. A vous de jouer!

**Serge Guertchakoff**

**Photos p. 3 à p. 7: G. Rüeegsegger**



Xavier



Loreno



Bernard B.



### Aperçu chronologique

**1961:** Déclassement de 18 hectares de la pépinière Bocard pour passer de la zone villas en 3<sup>e</sup> zone de développement. Un plan directeur est adopté par le Grand Conseil le 20 octobre.

**1969:** L'Union des associations patronales genevoises (UAPG) et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) décident d'entreprendre une action commune en faveur de la construction de logements. Une commission paritaire est reçue à la veille de Noël par le Conseil d'État. Jean Babel évoque la possibilité de construire un grand ensemble sur la parcelle de la pépinière Bocard. Celle-ci représente exactement 180'079 m<sup>2</sup>. Elle vient d'être acquise auprès de l'hoirie Bocard par l'entreprise Ernst Goehner SA pour environ 40,15 millions de francs.

**1970:** La Commission paritaire décide le 6 février d'aller de l'avant. Le 27 mai, tous les partenaires tiennent une conférence de presse à l'Hôtel-de-Ville. Le projet dévoilé à la presse prévoit la construction de 101 immeubles de 7 à 13 étages sur rez, soit 2096 appartements. Le coût total de l'opération est alors devisé à 210 millions.

**1971:** Le plan d'aménagement est adopté par le Conseil d'Etat le 4 juin. Puis l'autorisation de construire pour le bloc 5 (rue Oscar-Bider) est accordée le 28 juin, date à laquelle est signée la convention entre l'Etat et l'entreprise Goehner. Les travaux de terrassement débutent le 30 août. Le proche centre commercial de Balexert est inauguré cette année-là.

**1972:** Durant l'été, les premiers appartements sont montés.

**1973:** Le 1<sup>er</sup> avril, le premier locataire prend possession de son logement en utilisant une échelle (l'escalier n'est pas encore réalisé). Le 19 juin a lieu l'inauguration officielle des 54 premiers appartements.

**1974:** En avril, les premiers locataires du bloc 6 arrivent (rue du Grand-Bay). Le groupe scolaire Jura entre en service (un investissement de 10,8 millions) à la rentrée. Puis en octobre, ce sont ceux du bloc 4, de la PPE, qui débarquent (rue Carqueron).

**1975:** Une augmentation de loyer de 6% est signifiée aux locataires du bloc 6, rue du Grand-Bay. Ces derniers se constituent en association. L'Association des Habitants d'Avanchet-Parc (AHA) est née. L'aventure de la télévision locale Canal 29 débute aussi.

Par ailleurs, le groupe scolaire Salève entre à son tour en service (coût 13,5 millions), de même que le Centre de loisirs. Le bloc 3 (rue François-Durafour) et le bloc 7 (rue Grange-Lévrier 1 à 13) sont progressivement loués.

**1976:** Les 559 appartements de la Fondation Arc-en-Ciel, réunissant patrons et syndicats, sont achevés au début de l'année. Pose de la première pierre du Centre communautaire œcuménique le 7 décembre. Dès octobre, les deux derniers blocs sont achevés et la location s'ouvre (rue de la Croix-du-Levant 1 à 22 et rue Grange-Lévrier 14 à 21).

**1977:** Le 1<sup>er</sup> mars est inauguré le minicentre commercial de 2700 m<sup>2</sup>. Quant à l'inauguration officielle de la cité, elle intervient le 21 mai en présence du conseiller d'Etat André Chavanne. Peu après, le dernier bloc locatif sur la route de Meyrin est achevé.

**1978:** A la fin de l'année, l'immeuble pour personnes âgées (16-18 rue du Grand-Bay) entre en fonction. Le cycle de construction s'achève. Un centre de loisirs, un centre social et un poste de police municipale sont mis en place.

**1981:** Ouverture de la passerelle reliant la cité au centre commercial Balexert le 2 septembre.

**1983:** Un centre de quartier de 225 m<sup>2</sup>, situé dans le centre commercial, vient compléter l'équipement. Il sert notamment de lieu de réunion au club des aînés. La crèche est inaugurée en mars.

**1985:** La bibliothèque municipale ouvre ses portes en avril.

**1987:** Le Centre de loisirs L'Eclipse est officiellement inauguré le 9 décembre.

**1988:** La cité est équipée dès septembre pour le tri des déchets ménagers.

**1994:** Une série de manifestations sont organisées les 16, 17 et 18 septembre pour célébrer le vingtième anniversaire de la cité.



## *Le Centre communautaire œcuménique d'Avanchet (CCOA)*

A la fin des années soixante, les Eglises catholique romaine et Nationale protestante de Genève ont réfléchi à la question de leur présence dans les nouveaux quartiers.

Aux Avanchets, dès 1969, des contacts étaient établis entre les promoteurs de la nouvelle cité et les autorités ecclésiastiques, pour la création d'un centre culturel.

La construction envisagée ne devait pas être trop haute et s'harmoniser à ce quartier aux couleurs multiples et aux formes géométriques.

Elle devait être polyvalente quant à son utilisation et pouvoir accueillir: messes, cultes, catéchèse, séances diverses, activités culturelles, concerts, etc. Un centre où l'œcuménisme serait communautaire, d'où son intitulé CCOA.

Chacune des deux paroisses est organisée comme une association, c'est-à-dire que les décisions y sont prises par une assemblée, sur les propositions ou suggestions d'un conseil de paroisse ou de communauté, qui en est l'exécutif et qui les assume.

A l'instar d'autres associations, la fête annuelle joue un rôle très important, comme lieu et temps de convivialité et aussi comme espace de manifestation de son soutien à la communauté.

Les paroisses organisent également des repas, pique-niques, ventes ou kermesses, qui permettent aux habitants de se retrouver en divers moments de l'année et d'ainsi mieux se connaître. En ce sens, elles représentent de véritables centres de la vie sociale.

L'art et les aspects artistiques ne sont pas non plus oubliés. A l'intérieur du centre, on peut admirer notamment les œuvres d'un sculpteur brésilien, Guido Rocha (la «Croix dressée»), la table-autel, le lutrin et les chandeliers de l'artiste suisse André Bucher ou encore les vingt vitraux aux compositions abstraites de l'artiste-verrier genevois Bodjol qui illuminent le lieu des célébrations et cultes, dont le thème est: l'unité dans la diversité, sans oublier les tapisseries d'une habitante de la cité d'Avanchet, Mme Jacqueline Moret, qui ornent les murs de la chapelle comme d'autres salles. A l'extérieur, une grande triple croix au fronton du bâtiment, reproduite en réduction dans la chapelle, évoque à la fois la vocation du lieu, les trois crucifiés au Golgotha, c'est-à-dire: le Christ au milieu du monde et peut-être... une certaine indivisibilité de la présence divine.

**Paroisse protestante de Cointrin-Avanchet**

**Paroisse catholique de Saint-Pie X**





# CANAL 29

CASE POSTALE 21 1216 COINTRIN

## L'avez-vous vu?

Pas le chapeau de Zozo, mais le canal S 07, ou si vous préférez en moins technique le signal de Canal 29.

Ne me dites pas que vous ne connaissez pas Canal 29, cette nouvelle fenêtre qui s'ouvre sur le monde télévisuel de la Commune de Vernier, par l'intermédiaire de votre petit écran.

Ah bon? Alors rappelons que l'Association Vidéo Avanchet a été fondée le 9 octobre 1975, et à ce jour, il s'agit de la plus ancienne télévision locale de Suisse. Jusqu'au milieu de l'année 1997, les signaux étaient confinés à la seule Cité d'Avanchet-Parc. Le parcours de ce nouveau média peut se résumer à grands traits: en 1977, première série d'émissions, sur une durée de deux semaines, à raison d'une émission en direct par soir, avec des moyens techniques qui, aujourd'hui, feraient sourire n'importe quel vidéaste amateur. De 1979 à 1982, le fonctionnement fut continu, jusqu'au moment où, pour mettre en place sa nouvelle ordonnance, le Conseil fédéral révoqua toutes les autorisations précédentes. D'autres dates se succèdent: 1987, nouvelle série d'émissions, sur une période de deux semaines, dans les mêmes conditions qu'en 1977. L'accueil du public fut plus que chaleureux, mais le constat de qualité lié aux performances techniques d'un matériel devenu complètement obsolète fut impitoyable. Il n'était plus possible de présenter des émissions acceptables pour le public, Canal 29 entra dans une nouvelle période d'ombre, mais non pas d'inactivité. Il convenait de préparer l'avenir.

C'est ainsi que le 4 décembre 1991, à 20h00, cette étrange lucarne s'alluma une nouvelle fois, pour ne plus s'éteindre jusqu'à ce jour. Faisant une large place à la vie des sociétés de la Cité d'Avanchet-Parc, mais aussi de la commune, Canal 29 donnait à chacun l'occasion d'avoir un regard différent sur la vie, aussi bien locale que communale et régionale. La centième émission fut fêtée le 20 octobre 1993 en présence de Monsieur Christophe ISELI; la 200<sup>e</sup>, le 6 septembre 1995 était consacrée au Cirque Knie; la 300<sup>e</sup>, et c'est un pur hasard (c'est promis) était consacrée aux reflets du 1<sup>er</sup> août qui s'était déroulé pour la première fois dans la Cité d'Avanchet-Parc, et le 7 janvier 1998, premier mercredi de l'année, voyait l'édition du numéro 322.

Depuis quelques semaines maintenant, les abonnés aux téléseu communal peuvent recevoir régulièrement les signaux de la télévision locale sur la fréquence qui offrait des informations relatives aux activités de notre commune. Les émissions de télévision ont lieu chaque mercredi soir à partir de 20h00, et sont rediffusées chaque samedi entre 14h00 et 18h00. En dehors de cette période, un journal déroulant de 5 pages donne 24 h sur 24 des informations en provenance de la commune, les programmes à venir de Canal 29 mais également les communiqués des sociétés et des associations. Ce service de journal à l'écran est gratuit.

L'antenne est également ouverte, tout aussi gratuitement, aux sociétés qui souhaitent se présenter plus largement dans le cadre d'une des émissions hebdomadaires. Il suffit de prendre contact avec Canal 29 à l'adresse ci-dessous. Un rendez-vous sera pris et un projet d'émission sera élaboré. Pour en savoir plus rejoignez-nous le mercredi ou le samedi, et vous pourrez dire, je l'ai vu!

Les prochains programmes de Canal 29 sont les suivants:

Les prochains programmes de Canal 29 sont les suivants:

Diffusion Le mercredi à 20h00	Sujet principal	Rediffusion Le samedi dès 14h00
11 mars	Dépayement total: La Rochelle et l'île de Ré	14 mars
18 mars	Pacte pour l'emploi et l'Association VIE	21 mars
25 mars	Reflets du Centenaire des CFF en 1997	28 mars
1 <sup>er</sup> avril	Non, ce n'est pas un programme consacré à la pêche...	

Programmes communiqués sous réserve de modification de dernière minute

Bernard Pattyn  
Président

Association Vidéo Avanchet - Case postale 21, 1216 Cointrin  
Tél. - fax - répondeur 796.36.43



## L'Association de la bourse aux vêtements de Vernier-Village

vous informe que son  
assemblée générale aura lieu le

**26 mars 1998**

à la buvette de l'école des Ranches à 20h00

Les bénévoles seront heureuses de vous y accueillir.





Un père découvre que sa fille participe à des soirées où alcool, médicaments et produits illicites circulent.

Quelle va être sa réaction?

L'ami de la jeune fille va-t-il la dénoncer, elle et ses amis?

Comment réagiriez-vous?

**A** l'initiative du Service Santé Jeunesse, la pièce *Père en Pétard*, donnée par la troupe *Caméléon*, tourne dans les cycles d'orientation depuis septembre 97. Elle se joue selon une formule participative: l'histoire, présentée plus haut, dure environ 15 minutes. La pièce est ensuite reprise depuis le début. Les spectateurs peuvent alors intervenir à tout moment pour prendre la place de l'un des acteurs et influencer le cours des choses. Malgré le sujet, on rit beaucoup. Les acteurs, avec humour et respect, parviennent à nous mettre en confiance.

Le Centre de Loisirs des Avanchets s'est engagé à organiser une séance *tout public* pour le quartier. Elle fait suite aux représentations qui ont eu lieu le 10 mars pour les élèves de 9<sup>ème</sup> au cycle des Coudriers.

Voici une occasion précieuse de réunir les personnes vivant ou travaillant aux Avanchets et concernées par cette problématique. En effet, chacun à notre tour, nous faisons part de nos difficultés à vivre cette situation au quotidien. Les acteurs locaux (les travailleurs sociaux, les commerçants, le personnel de la Crèche et du jardin d'enfants le Trèfle, les propriétaires, les concierges, l'association des habitants AHA, le centre œcuménique, les enseignants, l'APeCA, l'îlotier, le centre médical, etc.) ont été contactés. Plusieurs se sont d'ores et déjà recontrés et participent concrètement à la diffusion de l'information. Sachez également qu'un débat aura lieu à l'issue de la représentation, ce qui permettra à chacun de s'exprimer et de poser des questions aux personnes présentes.

Le sujet vous intéresse? Nous croyons au bouche à oreille. Parlez-en autour de vous et venez nous rejoindre le 19 mars!

**Contact:** Christine Schoeb, Vitor Marante  
Centre de loisirs, 13, av. Grand-Bay,  
1220 Avanchet - 796 24 80



## Transports publics verniolans

### Changement d'horaire

Dès lundi 30 mars, introduction de nouveaux horaires sur la ligne N° 52 pour mieux répondre aux demandes de desserte des écoles de Vernier-Place et Ranches ainsi que de la ZIMEYSA.

Ces nouveaux horaires seront à disposition des utilisateurs dans les véhicules de la ligne dès le 23 mars. (N'hésitez pas à les demander au chauffeur).



Transports publics Vernier

## LIGNE 52 DU LUNDI AU VENDREDI

ZIMEYSA - COMTOISES - VERNIER - BLANDONNET - AVANCHET - PAILLY



Transports publics genevois

Gare Zimeysa	-	705	755	847	1018	1126	1242	1332	1421	1510	1603	1740	1845
Comtoises	-	710	800	852	1023	1131	1247	1337	1426	1515	1608	1745	1850
Vernier village	-	712	802	854	1025	1133	1249	1339	1428	1517	1610	1747	1852
Vernier Ecole	-	717	807	858	1029	1137	1253	1343	1432	1521	1615	1752	1857
Blandonnet	-	724	814	905	1036	1144	1300	1350	1439	1528	1622	1759	1904
Pailly (Balaxert)	-	731	821	912	1043	1151	1307	1357	1446	1535	1629	1806	1911
Pailly (Balaxert)	-	733	823	950	1046	1210	1310	1359	1447	1537	1710	1820	1912
Blandonnet	-	737	827	954	1050	1214	1314	1403	1451	1541	1714	1824	1916
Vernier Ecole	656	745	835	1000	1056	1220	1320	1409	1457	1547	1722	1832	1922
Vernier village	700	749	839	1004	1100	1224	1324	1413	1501	1551	1726	1836	1926
Comtoises	I	I	840	1005	1101	1225	1325	1414	1502	1552	1727	1837	1927
Gare Zimeysa	704	753	846	1011	1107	1231	1331	1420	1508	1558	1733	1843	1933



Transports publics Vernier

## LIGNE 52 HORAIRE DU SAMEDI

ZIMEYSA - COMTOISES - VERNIER - BLANDONNET - AVANCHET - PAILLY



Transports publics genevois

Gare Zimeysa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comtoises	717	802	847	1032	1111	1150	1355	1445	1600	1645			
Vernier village	719	804	849	1034	1113	1152	1357	1447	1602	1647			
Vernier Ecole	723	808	853	1038	1117	1156	1401	1451	1606	1651			
Blandonnet	730	815	900	1045	1124	1203	1408	1458	1613	1658			
Pailly (Balaxert)	737	822	907	1052	1131	1210	1415	1505	1620	1705			
Pailly (Balaxert)	740	827	1015	1054	1133	1330	1420	1540	1625	1710			
Blandonnet	744	831	1019	1058	1137	1334	1424	1544	1629	1714			
Vernier Ecole	750	837	1025	1104	1143	1340	1430	1550	1635	1720			
Vernier village	754	841	1029	1108	1147	1344	1434	1554	1639	1724			
Comtoises	755	842	1030	1109	1148	1345	1435	1555	1640	1725			
Gare Zimeysa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### ATTENTION

1<sup>er</sup> mai 98 *Horaire du samedi*

**Pas de service les dimanches et jours fériés**

10-13 avril 98, 21 mai 98, 1<sup>er</sup> juin 98, 1<sup>er</sup> août 98, 10 septembre 98

**Horaire valable dès le 30 mars 1998**



**PAROISSE SAINT-PIE X**  
CARREFOUR DU BOUCHET - CROZET/BALEXERT



# **34<sup>e</sup> KERMESSE DES 7 CITÉS**

*VENDREDI 27, SAMEDI 28  
ET DIMANCHE 29 MARS 1998*

**VENDREDI 27 MARS**

TOUJOURS LES SUCCULENTS FILETS DE PERCHE

MADE IN EXTRA NOUVELLE-ORLÉANS

«*TEE-NAH-NAH STOMPERS*»

**SAMEDI 28 MARS**

Le fameux marché du matin



EN APRÈS-MIDI, LES CUIVRES VIRTUOSES DE LA CÔTE

«*QUARTZ-TUOR*»

EN SOIRÉE, LES CÉLÈBRES DU JAZZ

«*FEETWARMERS*»

**DIMANCHE 29 MARS**

AVANT ET APRÈS LE DÎNER  
AVEC VRAI JAMBON À LA BORNE

TOUT EXPRES VENUS DE BUDAPEST, LES

«*SIRÜLO*»





## Petites annonces - A votre service gratuitement

### A vendre

Cause double emploi: lit Bico-Flex complet av. matelas, en parfait état - Frs 500.-, Tél. 796.45.36

Vélo de course bon état - Frs 200.-  
Tél. 797.48.30

2 vélos de course, Moser, Campagnolo, très bon état - Frs 1000.- à discuter.

Trek Carbone, Shinano - neuf Frs 2'350.-, cédé Frs 1'900.-, à discuter  
Tél. 796.35.24

Vélototeur Maxi Puch Allegro, bon état, pour étudiant - Frs 350.- Tél. 782.05.89

Aquarium 200 litres, avec poissons et accessoires, asp. etc. - Frs 100.-  
Tél. 797.34.31

Machine à laver linge Kenwood combi / séchoir, parfait état - Frs 100.-  
Tél. 797.57.37

Lit + matelas 160 x 200cm, 2 chevets 47 x 63cm, acier laqué/laitonné - Frs 380.- Chaise haute, bois naturel - Frs 50.-, Tél. 797.33.12

Élegant banc d'angle, noyer massif, table 120 X 85, 2 rallonges, 3 chaises noyer, coussins blanc + chaises sur mesure, velours  
Tél. 797.14.27, heures des repas

2 sièges auto 0-4 ans - Frs 40.- pièce;  
2 porte-bébés neufs - Frs 15 pièce;  
1 chaise haute bois Frs 50.-; 1 sac à dos bébé à armatures, neuf Frs 60.-.  
Tél. 341.13.23

Cartons habits bébé, taille 80 à 98 en très bon état - Frs 50, le carton  
Tél. 796.30.59

### Achète

Produits de santé, Sunrider, Calli, Fortune Delight, Quinary, toutes capsules, même avec date périmée  
Tél. 797.09.86

### A donner

Congélateur bahut 200 litres, très bon fonctionnement. A réviser étanchéité couvercle (joint)  
Tél. 343.73.71

Aquarium 120 litres vide, avec éclairage + filtre  
Tél. 341.10.76

### Cherche

Famille avec 4 enfants, cherche à acheter, région Vernier-Village, villa individuelle - maximum Frs 700'000.--.  
Tél. 341.65.07

L'AVENIR DE CHATELAINE, recherche un batteur pour son ensemble CADENZA. Répétitions mercredi, 20 h.30 à 22 h.00, école de Châtelaïne.

### A votre service

Il s'agirait d'un bénévolat, mais il y a possibilité d'ouvrir une classe de batterie dans notre école.  
Contact: Sylvie BOSSI - tél. 782.05.89

Cours de peinture, aquarelle, dessin académique, donnés par professeur diplômé des Beaux-Arts  
Tél. 340.44.66

Dame bilingue français-allemand (Schwitzerdütsch également) cherche poste de secrétaire  
Tél. 796.50.53 (répondeur)

Espagnol intensif, par professeur expérimenté de langue maternelle espagnole, Tél. 796.41.52

Anglais intensif, par professeur expérimenté - enseignement groupes et privé tous niveaux  
Tél. 796.41.52

Cherche une personne parlant anglais et français, avec voiture, pour partager une petite entreprise artistique.  
Tél. 796.12.48

Petits transports ou colis express et autres, petits et grands trajets  
Tél. 079 / 205.43.89

Homme 36 ans, avec véhicule, se met à votre disposition pour vos petits déplacements, médecin, coiffeur ou toute autre proposition - prix abordable  
Tél. 797.08.87 (répondeur)

Une grand-maman de jour est recherchée pour s'occuper d'une charmante petite fille de trois mois, deux jours et demi par semaine, dans notre maison familiale avec jardin à Aire, près du bus 7,  
Tél. 797.35.70

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises

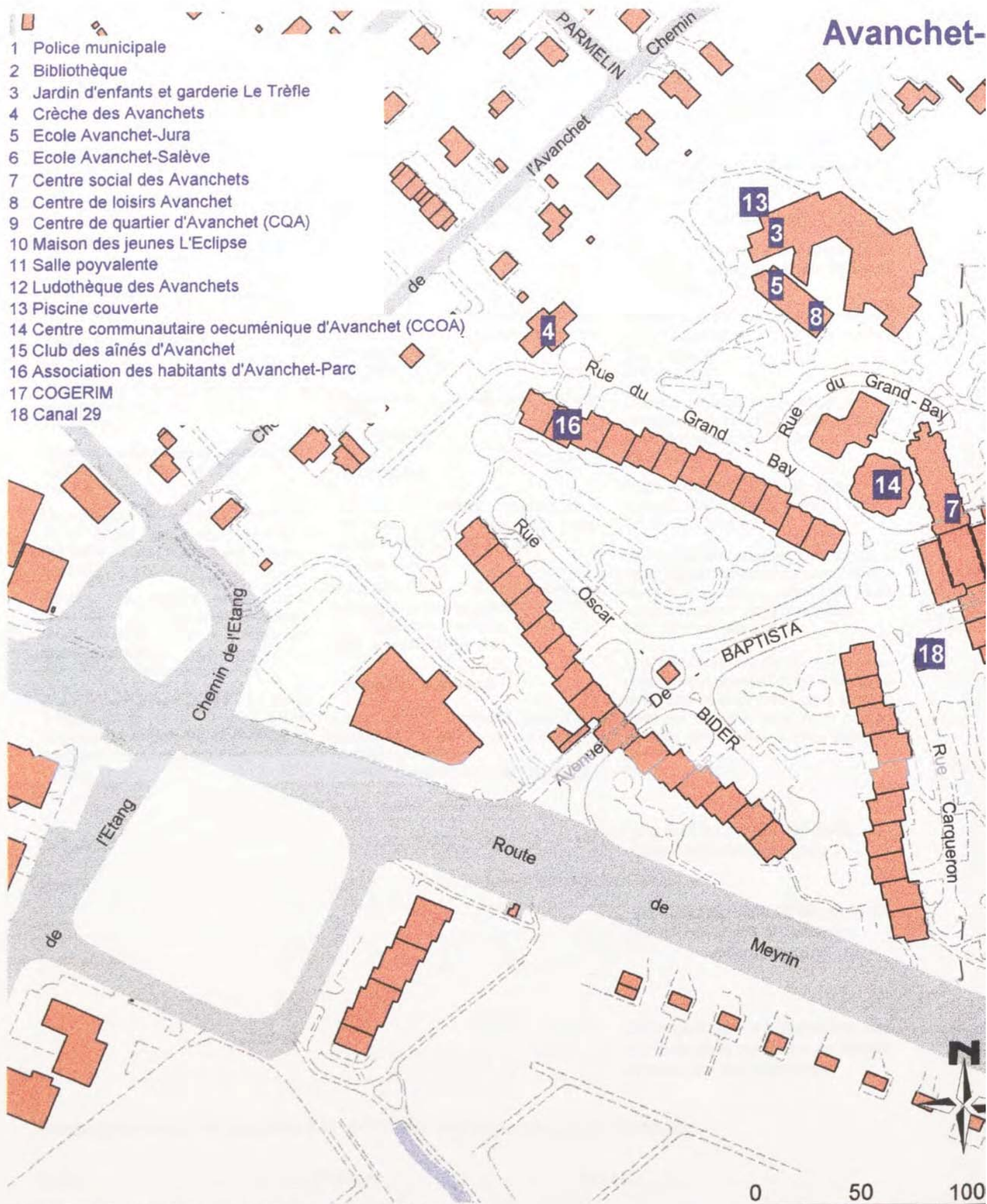
Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom: ..... Prénom: ..... No tél.: .....

Adresse: ..... Code postal: ..... Localité: .....

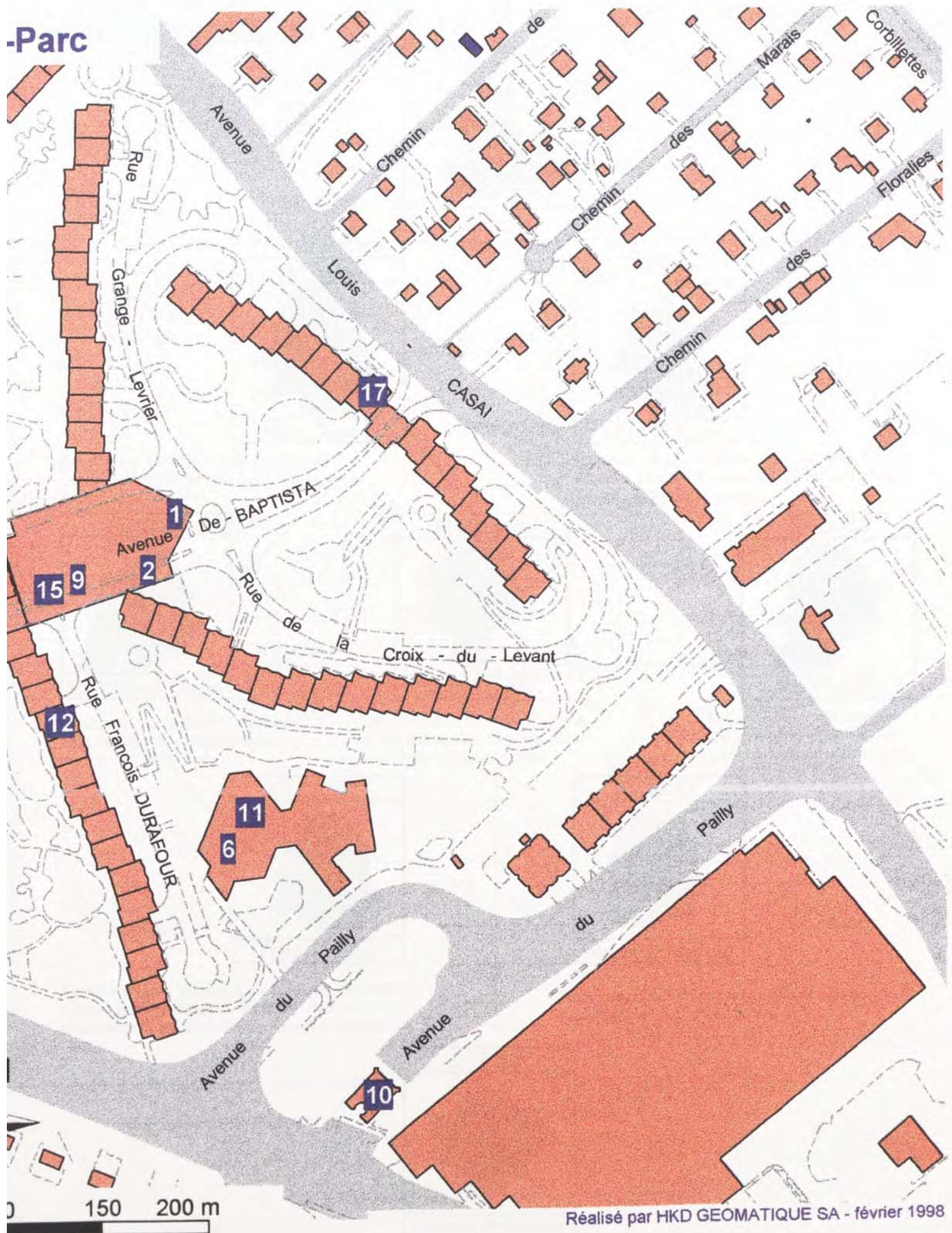


- 1 Police municipale
- 2 Bibliothèque
- 3 Jardin d'enfants et garderie Le Trèfle
- 4 Crèche des Avanchets
- 5 Ecole Avanchet-Jura
- 6 Ecole Avanchet-Salève
- 7 Centre social des Avanchets
- 8 Centre de loisirs Avanchet
- 9 Centre de quartier d'Avanchet (CQA)
- 10 Maison des jeunes L'Eclipse
- 11 Salle polyvalente
- 12 Ludothèque des Avanchets
- 13 Piscine couverte
- 14 Centre communautaire oecuménique d'Avanchet (CCOA)
- 15 Club des aînés d'Avanchet
- 16 Association des habitants d'Avanchet-Parc
- 17 COGERIM
- 18 Canal 29





-Parc





« LE TARTUFFE » de Molière



(Patrick JAQUIER)

Un escroc de la dévotion qui s'est introduit chez Orgon comme le ver dans un fruit et le ronge de l'intérieur.



(Roger DELEZ)



(Anne-Marie TOCHON)

Envoûté par Tartuffe, il perd tout bon sens, saoulé par les bonnes paroles de son hôte qui flatte ses bas instincts.

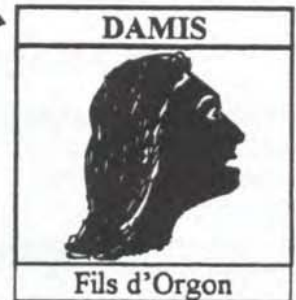
La « reine-mère », celle qui veut tout diriger, régenter, prendre en main, qui trouve en Tartuffe un arc-boutant de sa morale.



Clairmonde  
LIEVAUX)



(Anne-Loyse JOYE)



(Alain RAMEAU)

L'élément principal de la résistance de la famille qui s'organise pour confondre l'imposteur.

Elle refuse d'être l'otage d'un père qui piétine les élans de son cœur et veut l'inféoder à son caprice.

Le fils bouillant qui voudrait tout renverser, tant il est outré par l'aveuglement de son père.



(Albert MORARD)



(José PONCE)

Quoique d'esprit libertin, il est la raison, l'honnêteté; il pense pouvoir amener Tartuffe et Orgon à reconnaître ce que leur comportement a de spécieux.

L'amoureux chevaleresque et généreux qui ne comprend pas bien ce qui lui arrive.

(Nicole GOOD)



Le bon sens populaire qui n'a pas la langue dans sa poche et qui, sans ambage, dit son fait à chacun.





Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaine  
Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE ● CHARPENTE  
ESCALIERS ● COUVERTURE

Revendeur concessionnaire  
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

# COGERIM

## GERANCE CENTRALE

### PLANS FINANCIERS CONSEILS ENTRETIEN IMMEUBLES & PARCS

Rue Grange-Lévrier 21,  
1220 AVANCHET-PARC  
Tél. 022/979 04 90  
Fax 022/796 28 48



## GENÈVE

### PENSION RHODANIENNE SA

Accueil personnes âgées

Etablissement médico-social reconnu - Maison rénovée - jardin  
Soin par un personnel qualifié et attentionné

**Prix raisonnable**

Chemin des Comtoises 8 - 1214 Vernier - ☎ (022) 341 14 20

### Ecole BER Genève

**Nouveau** : 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*  
Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat *médical*  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

## G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21



### G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier:  
46, r. Virginio-Malnati  
1217 Meyrin

2A, ch. du Sorbier  
1214 Vernier  
Tél. 341 08 43

**NATEL: 079/203 99 62**  
**FAX: 341 67 72**



Ernest Greiner, président du Conseil municipal, ouvre la séance devant une salle comble. On assiste tout d'abord à la prestation de serment d'Ahmed Zerrouk Benelmouffok (L) en remplacement d'Alexandre Monod, démissionnaire.

Vient ensuite le principal point à l'ordre du jour: le vote d'un budget pour 1998. Le président précise tout d'abord que l'obligation de s'abstenir n'intervient que lorsqu'il y a à la fois un intérêt privé et un intérêt personnel. Le statut du personnel s'adressant à l'ensemble du personnel, un conjoint peut donc voter. Après la synthèse lue par Myriam Martenet (Ve), chaque groupe fait connaître sa position. François Ambrosio (R) déclare vouloir refuser «d'imposer des mesures unilatérales et non concertées. Malgré nos nombreux avertissements émis ces dernières années, nous constatons que le Conseil administratif a perdu le contrôle de la commune».

### Divergences

Christophe Dulex (PDC) estime que son parti ne peut cautionner le budget présenté: «Cependant, il est impératif que nous aboutissions à une solution permettant une gestion correcte des services communaux.» Et d'ajouter: «La situation actuelle est l'héritage d'un passé où la majorité était la même qu'aujourd'hui. Nous trouvons courageux que la majorité empoigne ses responsabilités et assume le redressement des finances communales, mais les mesures proposées nous paraissent excessives dans le sens où elles ne touchent que la masse salariale et pénalisent plus fortement les jeunes familles».

Du côté de l'Alliance de gauche, de nombreuses voix s'expriment. André Ammann refuse le projet de budget: «Je ne veux pas être le déclencheur de mesures impropres à notre parti. Ce n'est pas en baissant les salaires que l'on redressera l'économie». Michel Monod préfère s'abstenir et s'étonne de l'abandon de la contribution de solidarité. Marie-Claire Dehesa Ammann estime au contraire qu'il faut voter ce budget par solidarité envers les chômeurs: «Les salaires pratiqués dans la commune sont suffisamment bons». Enfin, Chantal Longchamp fait part de la déclaration officielle de l'Alliance de gauche: «Les prises de position divergentes de notre groupe reflètent la perplexité que nous éprouvons face à ce budget. Plusieurs d'entre nous pensent que le gel des salaires des fonctionnaires municipaux est une fausse bonne mesure. Bonne, parce que, dans une commune pauvre, il peut paraître légitime de s'en prendre à des revenus de fonctionnaires nettement supérieurs à ceux de la fonction publique genevoise. Fausse, parce que introduite sans vraie concertation et de toute façon totalement insuffisante à rétablir un équilibre financier». Et l'Alliance de gauche d'inviter les autorités verniolanes à «intervenir énergiquement auprès des autorités cantonales afin que celles-ci révisent leur politique du logement social, et qu'elles veillent à assurer dans notre commune, une meilleure mixité entre les catégories sociales».

### Malaise

Pierre Ronget (L) estime que «ce soir un budget doit être voté. Vu la nécessité d'avoir des finances saines et afin de maintenir nos prestations, nous ne voulons pas nous joindre à un groupe désirant refuser ce budget».

Jacques Dupré (S) donne ensuite la position des groupes socialiste et écologiste: «Nous sommes sans contexte devant un budget de rigueur. Le seul moyen pour augmenter les ressources de la commune de manière significative passe par l'augmentation du centime communal. Nous avons déjà le triste privilège d'avoir le centime quasiment le plus haut du canton. Nous ne pouvons charger plus les impôts des Verniolans. Dans la bourse du ménage communal, c'est la masse salariale qui charge le plus et cela à hauteur de 35,41% du budget. Nous nous trouvons devant une spirale infernale. Pour enrayer cet état de fait, nous avons proposé le gel des mécanismes salariaux au niveau de 1997, avec toutefois une indexation au coût de la vie de 1,16%».

Au vote nominal, le projet de budget est voté par 15 voix (S, Ve, 1 AdG), 10 non (R, AdG, 1 L) et 9 abstentions (PDC, 3 L, 1 AdG).

### Statut du personnel

Sans débat, les élus votent ensuite la fixation du montant des jetons de présence des conseillers municipaux pour 1998 par 29 voix contre 5 abstentions diverses. Puis ils acceptent de modifier légèrement le statut du personnel pour permettre à ce dernier de contribuer à raison de 0,5% aux primes d'accidents non professionnels. En ce qui concerne les heures supplémentaires, elles ne seront quasiment plus rémunérées mais compensées en temps de congé. Ce changement est voté sans débat, malgré l'opposition des radicaux et l'abstention des démocrates-chrétiens.

Enfin, le gel des mécanismes salariaux pour l'année 1998 au niveau de 1997 (augmenté d'une somme globale de 30'000 francs pour ne pas trop pénaliser les récents engagés) est accepté par 18 oui, 9 non et 7 abstentions.

S.G.

### Prochaines séances du Conseil municipal

mardi 7 avril à 20h30

mardi 12 mai à 20h30

mardi 23 juin à 20h30



## Protection civile

### Concerne: journée portes ouvertes du 31 janvier 1998

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que cette journée portes ouvertes s'est déroulée magnifiquement.

#### Elle comprenait:

- Une annonce de l'essai des sirènes du 4 février dernier grâce à un stand dans la rue du Village de Vernier. Distribution de magnets indiquant le comportement à adopter en cas d'alarme.

- Ouverture de la construction de protection civile des Ranches à Vernier avec des stands d'information sur l'organisation, les services et les moyens de la nouvelle protection civile «95». Nous avons principalement mis l'accent sur la nouvelle mission de la protection civile qui peut maintenant être mise sur pied en cas de catastrophe naturelle aussi bien qu'en cas de conflit armé.

Dans la construction: des stands d'information concernant les samaritains de la Commune de Vernier et les chiens de catastrophes REDOG ainsi qu'un mini-rallye organisé par nos soins pour les enfants ont été fort appréciés.

Un ordinateur permettait à nos visiteurs de vérifier dans quel abri ils devraient se rendre en cas de mise à l'abri générale de la population. Un autre ordinateur, multimédia, permettait de vérifier de façon ludique sa connaissance de la protection civile. Des films vidéo et une exposition de matériel ont également permis de mieux connaître les nombreux moyens de la protection civile.

- A l'extérieur: la compagnie de sapeurs pompiers volontaires 51 de la Commune de Vernier est venue présenter son nouveau véhicule d'intervention et a informé les visiteurs de sa mission. Le ballon «ECO-TOX» après plusieurs tentatives n'a malheureusement pas pu emmener les enfants pour des vols captifs à cause d'une météo peu favorable à ce genre d'activité.
- A 11 h.00 une démonstration de sauvetage a été vivement applaudie par les quelques 200 personnes présentes et appréciée par les chefs ou directeurs des différents services de secours du canton ainsi que par quelques élus cantonaux et communaux. Cette démonstration a permis au public de voir une intervention coordonnée entre les pompiers, la protection civile et les chiens de catastrophes. La collaboration entre ces différents services est une nécessité, et le scénario de cette démonstration a permis de s'en convaincre.

Des images de cette manifestation seront visibles sur «Léman Bleu» et sur la chaîne de la Commune de Vernier.

En restant à votre entière disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

C. DULEX, COPC suppl.

## Impôt 1998

### En direct des centres sociaux de votre quartier

La Commune de Vernier met à nouveau à votre disposition deux permanences pour le remplissage des déclarations fiscales:

- une au Centre social du Lignon, 78, av. du Lignon, 1219 LE LIGNON;
- une au Centre social de Châtelaine, 4 ch. de l'Etang, 1219 CHATELAINE.

Ces permanences s'adressent aux habitants de la Commune de Vernier qui ne peuvent remplir seuls leur déclaration et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à une fiduciaire.

**Néanmoins, une participation financière vous sera demandée.**

#### Répartition dans les quartiers:

**Lignon - presqu'île d'Aire** Centre social du Lignon  
78, av. du Lignon  
1219 LE LIGNON  
Tél. 796.63.11

**Châtelaine, Libellules, Vernier, Avanchets** Centre social de Châtelaine  
4, ch. de l'Etang  
1219 CHATELAINE  
Tél. 979.06.06

Il est indispensable de téléphoner pour prendre **rendez-vous** dès que vous êtes en possession des **justificatifs de vos revenus 1997 ainsi que de votre déclaration.**

#### Limite de revenus:

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu annuel n'excède pas:

Frs 40'000.—	personne seule
Frs 50'000.—	couple
Frs 60'000.—	famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement:

Frs 25'000.—	personne seule
Frs 40'000.—	couple/famille



## ECOLE DE TENNIS MARS/JUILLET 1998

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans

**Période** du 11 mars au 1<sup>er</sup> juillet 1998  
**Jour** mercredi  
**Prix** Fr. 130.-/15 leçons

## ECOLE DE BADMINTON MARS/JUILLET 1998

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

**Période** du 11 mars au 1<sup>er</sup> juillet 1998  
**Jour** mercredi  
**Prix** Fr. 50.-

En collaboration avec l'Association Cantonale  
Genevoise de Badminton  
(A.C.G.B.)

Renseignements et inscriptions:  
Centre de tennis d'Aïre, 17, chemin des Lézards,  
1219 Aïre, tél. 796.21.98

Le Conseiller administratif délégué  
Marc-Henri BRELAZ  
Le Lignon, février 1998

## LE LACAL

*(Les artistes créateurs et amis du Lignon)*

Les membres du LACAL prient les habitants de la commune, à qui ils avaient donné rendez-vous du 16 février au 2 mars, de bien vouloir excuser leur absence due à des raisons basement financières.

Merci à tous pour votre compréhension et nous vous attendons du 20 avril au 2 mai 1998 à Planète-Charmilles

cherchons pour la piscine du Lignon

## HÔTESSE-CAISSIÈRE

Les candidates doivent remplir les conditions suivantes:

- être de bonne présentation
- être capables de tenir une caisse informatisée
- être habituées aux contacts avec le public

**Horaire:** env. 21,25 heures par semaine et comprend  
1 week-end sur 2

**Période:** du 16 mai au 6 septembre 1998

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:  
Commune de Vernier, service des sports,  
30, route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon  
Tél. 022/796.62.96, le matin

Le conseiller administratif délégué  
Marc-Henri BRELAZ  
Le Lignon, février 1998

## BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINE

Avenue de Châtelaine 83 A (à côté de la ludothèque)

**Dès le 20 avril 1998**

**Nouvel horaire d'ouverture:**

*Deux heures de plus par semaine*

Lundi 15 h - 19 h - Mercredi 9h - 12h / 14h - 18h - Jeudi 16h - 20h

*Attention!* Vendredi: fermé

Inscription gratuite, apporter une pièce d'identité



## Paroisse catholique de Vernier

KERMESSE ANNUELLE

**28 et 29 mars 1998**

à la salle communale de Vernier-Place

Repas chauds les 2 jours - Buvette - Bar  
Comptoirs divers

**Samedi soir**

L'Ecole de danse «KENTUCKY»  
de Ferney-Voltaire

**Dimanche**

L'Accordéoniste Flavio DURANTE

## MUNDIALITO 98

Ce tournoi de football organisé par le F.C. Avanchets-Sport aura lieu les **dimanches 3, 10 et 17 mai**, sur le terrain rouge des Avanchets.

## C O M M U N I Q U É

Vendredi 3 avril à 20 h.00, et samedi 4 avril à 15 h.00 le VIEUX THEATRE jouera au Théâtre des Ranches à Vernier, 2, rue du Village.

Cette sympathique troupe n'en est pas à son coup d'essai puisqu'elle tourne depuis plus de 15 ans, dans les foyers de jour, pensions, clubs d'aînés, fêtes de village.

Aujourd'hui pour sa saison 1998, elle présente  
**Conversation Sinfonietta** de TARDIEU  
et une création

**La Belle Croisière** de TRINQUEDOUX  
un spectacle dynamique, plein d'humour et de musique.

Les places, qui sont à Frs 5.-- pour les enfants et 10.-- pour les adultes, sont à retirer à l'entrée.

**Et maintenant, place au théâtre !**

## G A L E R I E D E S M O U E T T E S

(Möwenpick hôtel, route de Pré-Bois 20)

**jusqu'au 15 mars 1998**

## LES «P'TITES BAGNOLES» D'ULAH ANGELOKO!

Originaire de l'ex-Zaïre

Aidé par une équipe de copains aux mains d'or, il façonne ses «P'tites Bagnoles» en pliant le fil de zing qu'il ligature de fil de cuivre, sans aucune soudure.

Ainsi naissent sous ses doigts de magicien, VW, Jeep, Cadillac ou Talbot des années «Léopoldville», 2CV ou coccinelles... et pourquoi pas de superbes Harley Davidson, des avions, des hélicoptères et... des Tintins! Et parce que Ulah chante toujours, surgissent des violons, des saxos...





### LUDOTHEQUE DES AVANCHETS

## LUDOTHEQUE ???

**L**ieu de rencontre pour petits et grands

**U**n endroit pour emprunter des jeux et jouets et également y jouer..

**D**ifférentes sortes de jeux: société, scientifiques, cassettes pour Game-Boy et Nintendo, machine à coudre et à écrire, jeux extérieurs etc.

**O**rganisée et animée par des mamans et jeunes du quartier.

**T**ous les habitants de la cité et environs peuvent être membres.

**H**oraire: **LUDO I Prêt**  
Lundi et jeudi de 16 à 18 h 00  
Mercredi de 10 à 11 h.30  
(novembre à avril)

**LUDO II Animation**  
Mardi de 16 à 18 h.00

**E**nfants de tous les âges, venez découvrir la «ludo» !!!

**Q**uel jeu emprunter? Les ludothécaires vous conseillent; il y a plus de 600 jeux !!

**U**n local est également à votre disposition pour y jouer une fois par semaine.

**E**nfin, il faut vraiment faire un saut à la «ludo» !!!!

**LUDO I - PRET** Angle av. de Baptista-Carqueron  
(face escalier 3, Fr.-Durafour)

**LUDO II - ANIMATION** 6-8 Fr.-Durafour

Abonnement annuel familial (année scolaire) **Frs 20.-**  
Location d'un jeu pour deux semaines **Fr 1.-**

**En dehors des heures d'ouverture, contactez:**

D. GIUBERGIA, tél. 796.53.96

C. HESS, tél. 796.63.92

## CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE

Les membres du PJV sont convoqués à la prochaine séance plénière le

**lundi 23 mars 1998 à 19 h.00**

à la buvette de l'école d'Avanchet-Salève  
(17, rue François-Durafour - LES AVANCHETS)

La séance est publique. Tous les jeunes de 15 à 23 ans présents ce soir-là pourront même devenir membres.

Gilles-Olivier BRON,  
Président du PJV

## L'abeille, le miel et l'homme

Le Centre commercial Lignon Shopping vous invite:

**du mardi 17 mars au samedi 28 mars 1998**

à venir découvrir le monde des abeilles. Vous pourrez ainsi voir:

- une ruche sous verre avec plus de vingt mille abeilles;
- déguster différents miels;
- assister à la projection d'un film vidéo sur la vie des abeilles;
- découvrir le matériel de travail d'un apiculteur.

Vous serez entourés par Madame et Monsieur Rion, apiculteurs qualifiés, qui répondront volontiers à toutes vos questions.

Une exposition surprenante, pour petits et grands, à ne manquer sous aucun prétexte!

*Le Centre commercial Lignon Shopping*



## Interview de Pierre Kunz, directeur du Centre commercial Balexert

### Comment est né le Centre ?

«Par la volonté de quelques visionnaires, entre autres Jean de Wailly (du Grand Passage), Pierre Arnold, Alfred Gehrig et Jean Auvergne (de la Migros), qui dans les années soixante ont acheté les terrains nécessaires en étant persuadés que Genève allait se développer dans cette région. La suite a montré que c'était une vision perspicace et fondée puisque le Centre est idéalement positionné: proche de la ville et de l'aéroport. C'est le cœur socio-économique d'une zone d'habitation et d'activités économiques particulièrement dense. Par ailleurs, il est très facile d'accès pour les voitures et les transports publics. A ce propos, il sera relié au futur tram reliant Annemasse à Meyrin.»

### A l'époque de son inauguration, en septembre 1971, quelle était son offre ?

«Elle était quasiment celle que l'on a connu jusqu'au milieu des années 90. Le seul agrandissement a été la construction, à la fin des années septante, d'un étage supplémentaire à destination du Grand Passage. Depuis lors, cette surface a été réaffectée au début des années nonante aux commerçants de ce que l'on appelle la *Nouvelle galerie* (Brasserie de Balexert, Spengler, Kurer Mode, Beldona, le Berceau d'Or, etc.).

Au tout début, le Centre faisait environ 25 000 m<sup>2</sup> de surface commerciales. Avec l'extension de la fin des années septante, nous avons gagné environ 2500 m<sup>2</sup>.»

### Pourquoi a-t-il fallu attendre le milieu des années nonante pour le Centre s'agrandisse à nouveau ?

«Les premières études d'agrandissement du Centre datent du milieu des années quatre-vingt. Les raisons qui ont conduit au report de ces projets sont multiples. Les difficultés rencontrées avec les autorités cantonales, le développement de la concurrence et un certain manque d'unité de vue au niveau des propriétaires d'alors. Ceci dit, nous ne sommes pas restés inac-

tifs. Nous avons réalisé le tunnel sous la route de Meyrin, l'assainissement technique (climatisation, électricité, etc.) et l'amélioration esthétique du Centre (avec notamment la construction de la grande verrière du mail).»

### Qu'est-ce qui a déclenché le projet actuel ?

«La reprise de la totalité du capital-actions par Migros a été l'élément moteur. Mais aussi la conviction que le marasme économique actuel n'allait durer éternellement et qu'il était temps de préparer l'avenir. Pour nous l'avenir, cela n'est plus simplement un Centre d'achats de

produits, mais un Centre qui allie shopping, divertissements, culture, éducation et santé. C'est ainsi que, dès la fin 1999, nous disposerons d'un centre médical, de l'Ecole-club Migros, d'une grande zone de restauration ouverte jusqu'à minuit et d'un multiplexe cinématographique.»

### Décrivez-nous le chantier actuel ?

«Il y a deux chantiers: la transformation de la zone occupée auparavant par Aeschbach, C & A, H & M, Pause Café, etc. Elle est en train d'être reconstruite sur deux étages. Ces travaux vont s'achever le 1<sup>er</sup> septembre 1998. Cette phase



(Suard Architecte SA)



n'apportera pas un gain de surface, mais une plus grande diversité des commerces puisque nous aurons de nouvelles enseignes comme Yves Rocher, Body Shop, Bijoux One, Microspot, Benetton, etc.

Le deuxième chantier est l'extension proprement dite, en demi-lune. Le plus spectaculaire. Cette étape consiste dans la construction de deux étages de parking venant prolonger ceux qui existent déjà, deux étages de surfaces commerciales et un étage dévolu aux cinémas, au centre médical, à l'Ecole-club Migros et probablement à un fitness. L'inauguration se fera en deux temps, tout d'abord les deux étages commerciaux à fin mai 1999 et le reste à l'automne 1999. Les commerçants localisés provisoirement dans l'ancien Grand Passage occuperont l'extension: C & A, Aeschbach, Pick Pay, Radio TV Steiner et les deux surfaces spécialisées de la Migros (sports et électronique).

A partir de l'été 1999, quand ces derniers seront dans leurs locaux définitifs, commencera un autre chantier: la reconstruction de l'ancien Grand Passage. Actuellement, il s'agit d'une surface d'environ

5000 m<sup>2</sup> sur un seul niveau. Nous la doublerons en la reconstruisant sur deux étages. Ces travaux s'achèveront à l'automne 2000. C'est dans cette zone là que nous accueillerons le plus grand nombre de nouvelles enseignes. Nous allons surtout chercher à développer la confection pour homme, pour dame, la parfumerie, ainsi qu'un marché alimentaire.»

**Est-il exact que vous êtes en négociation avec la FNAC?**

«Oui, c'est exact, parmi d'autres.»

**Est-ce que vous louez facilement vos surfaces?**

«Oui. L'intérêt est considérable pour ce Centre. Mais il y a des secteurs où nous trouvons avec difficulté des commerçants voulant s'installer ou se développer. Par exemple, la mercerie, la vente de tissus au mètre, la papeterie, les jouets, et quelques autres.»

**A fin 2000, quelle sera la surface commerciale?**

«40 000 m<sup>2</sup> sans la zone où dix salles de cinémas sont prévues, de même que l'Ecole-club Migros et le

centre médical. En tout cela fera environ 52 000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles. Balaxert sera ainsi le deuxième plus grand centre commercial du pays et bien évidemment le plus grand de toute la région.»

**Que représente ce chantier comme investissement? A qui profite-t-il?**

«C'est le plus grand chantier de Genève financé par des privés. Le montant total des investissements consentis par Centre Balaxert SA atteindra 110 millions de francs à la fin de l'an 2000. L'ensemble de ce projet ne représente qu'une partie des investissements puisque tous les commerçants vont eux-mêmes investir des dizaines de millions pour aménager leurs magasins. Nous avons adjugé nos travaux en accordant la préférence aux entreprises locales à condition qu'elles soient concurrentielles. Et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons constaté que les entreprises genevoises ont grandement amélioré leur efficacité depuis le début de la crise et qu'elles sont désormais généralement concurrentielles.»





## Convocation à l'assemblée générale de l'AICE

**Jeudi 19 mars 1998 - 20 h.30**

Tous les membres de l'Association des intérêts de Châtelaine et environs sont convoqués par la présente à l'Assemblée générale statutaire qui se déroulera le jeudi 19 mars 1998 à 20 h.30 au Centre de quartier de Châtelaine, 84, Av. de Châtelaine.

### Ordre du jour:

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du PV 97
3. Rapports: du président, de la trésorière, des vérificateurs
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Election: du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Le Comité de l'AICE vous informe qu'il tiendra ses séances mensuelles aux dates suivantes en 1998:  
9 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Si nos activités vous intéressent, devenez membre du comité en venant le soir de l'Assemblée générale pour présenter votre candidature.

Cet appel s'adresse à tous les habitants de la commune qui résident sur Châtelaine.

*Le Comité de l'AICE*

**Vincent  
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



**Ernest AHAMMER**

Maîtrise Fédérale

INSTALLATIONS THERMIQUES

Etudes – Devis – Conseils expertises  
Réalisation – Entretien – Surveillance  
Dépannage 24 h. sur 24 h.

### BUREAU

91, av. de Châtelaine  
1219 Châtelaine  
Tél. (022) 796 74 74  
FAX (022) 796 90 41

### ATELIER

115, rte de Vernier  
1219 Châtelaine  
Tél. (022) 796 84 81





## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### *Le passé...*

Dès 1958, après l'assemblée constitutive de novembre 1957, le premier comité de notre association était formé et comprenait:

M. André Bessat, président; Mlle Alice Agier et MM. A. Anderegg, R. Bachmann, H. Bard, E. Brulhart, F. Carabinier, A. Dubois, N. Flubacher, G. Gertsch, O. Haenni, H. Hofer, R. Koeng, J. Kurt, L. Mauris, A. Muller, F. Nicklès et A. Rime.

### *L'avenir...*

Il sera constitué par la prochaine assemblée générale annuelle qui permettra - du moins nous l'espérons - de renouveler le comité qui devra poursuivre les objectifs des pionniers de notre association.

Depuis 40 ans, de nombreuses volontés se sont investies pour assumer les activités de notre groupement, non seulement sur le plan des démarches administratives pour essayer de sauvegarder la qualité de vie dans notre petit coin de Commune de Vernier, mais également dans l'organisation (ou la participation) de diverses manifestations destinées à animer le quartier

et donner l'occasion aux habitants de se rencontrer, de mieux se connaître.

**Alors, que vous soyez ancien habitant ou nouvel arrivé pourquoi ne pas venir renforcer l'équipe des membres dévoués du comité, au lieu de simplement «râler» dans votre coin où augmenter les rangs toujours plus nombreux des partisans du «Ya ka» ou du «N'ya ka pas», en restant tranquillement assis devant votre poste de télévision.**

Dans notre période actuelle, le mot «**intégration**» est d'actualité dans les médias et utilisé à toutes les sauces. Mais cette intégration ne doit pas être le fait seulement de personnes d'autres nationalités, d'autres ethnies, d'autres cultures. **Dans notre presqu'île, de nombreuses constructions sont sorties de terre et ont ainsi occasionné l'arrivée de nouveaux habitants - à qui nous souhaitons d'ailleurs une très cordiale bienvenue - venus d'autres quartiers; peut-être même d'autres cantons, en espérant très fort qu'ils aient le souci de bien «S'intégrer» dans leur nouveau lieu de résidence en participant activement dans les sociétés et groupements locaux à la vie socioculturelle de la région.**

Le président (tél. 970.13.60, heures de repas) attend avec plaisir les futures candidatures pour le comité de l'association qui pourra ainsi, avec l'apport de sang neuf et de forces vives, poursuivre sa tâche avec dynamisme et enthousiasme.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**jeudi 26 mars 1998 à 20 h.15**

Buvette de l'école d'Aïre (ch. de Grandchamp)

**Nous vous attendons nombreux,  
prouvant ainsi votre attachement à votre presqu'île  
en général et à notre association en particulier.**



Association des intérêts de Vernier village  
Case postale 434 – 1214 Vernier

Le Père Varidel et 2 enfants de Vernier, près de la Renfile.  
Au-dessus du semoir: «Arrêt déplacé»



*Ces photographies d'hier que l'on retrouve...*

Nous avons souvent proposé de publier des photographies que l'on retrouve dans les albums de famille. En voici 4, prêtées par MM. Jean Petite, Jean Tonascia, Jean Good. Un grand merci à ces Jean(s)! Et maintenant, grattez dans vos souvenirs... et dans vos tiroirs.

Le Comité de l'AIVV

*Te reconnais-tu ?*

Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341.39.17 jusqu'au 20 mars 1998, premier jour du printemps!

Tu gagneras un bon de Frs 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV



Jean, Marie, Antoine et Emile. Cette porte, c'est où ?



On défile devant le Café de l'Etoile. Il y a Yvonne, Jean...et les autres? On est dans les années 30?

Devant la ferme Pictet, presque certainement «avant 14»





Association Maison du Quartier de Vernier  
Case postale 413 – 1214 Vernier

*Petits et grands venez nombreux*

**Samedi 21 mars 1998 de 14 h à 16 h**

aura lieu la

## **GRANDE VENTE-ACHAT**

Cette manifestation se déroulera à **la salle communale de Vernier école de Vernier-Place** (parking, bus 6 arrêt Vernier-Place)

**Quel est votre rêve?** des livres, des Cds, des patins, des jouets, des articles de sports, des articles pour bébés etc.? (pas de vêtements, sauf les tenues de sport. La priorité ira aux articles destinés aux enfants) Eh bien, vous trouverez votre bonheur!

Les enfants et adultes désirant vendre sont priés de se présenter dès 13h30 afin de pouvoir installer leurs stands.

Chaque vendeur est responsable de son matériel. Finance d'inscription: Frs 2.- par vendeur. Seuls les articles propres et en bon état seront acceptés. Nous aiderons à préparer la vente et superviserons la manifestation,

Lors de cette manifestation, diverses animations seront proposées par l'équipe des «Piafs».

*Nous nous réjouissons de vous rencontrer.*

**Organisation** Association Maison du Quartier de Vernier  
**Renseignements** Olivier Hasler, tél. 718.91.84 (journée)  
Martine Grosjean Mani, tél. 341.16.08 (soir)

Jardin d'enfants CASSE NOISETTE  
6, Chemin de l'Etang  
1219 Châtelaine  
Tél. 797.57.67

Nous vous informons que les inscriptions pour le jardin d'enfants auront lieu:

**le jeudi 26 et le vendredi 27 mars 1998 de 17 h.30 à 20 h.00**

Nous acceptons les enfants dès 2 ans révolus jusqu'à l'âge scolaire.  
Horaire: de 8 h.15 à 12 h.15 et de 13 h.15 à 17 h.15 (mercredi fermé)



# ECHO DE VERNIER

**Théâtre des Ranches  
Vernier**

Gapt



# TARTUFE

**DE MOLIERE**

**MISE EN SCENE: CLAIRMONDE LIEVAUX**

LES MARDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS A 20H15 MERCREDIS A 19H00  
DIMANCHES 15 ET 22 A 15H00 PRIX DES PLACES FR.S. 20.- / AVS & ETUDIANTS FR.S. 15.-  
LOCATION: SERVICE CULTUREL MIGROS - KIOSQUE BERGER VERNIER

**BUFFET DES 19H00** MERCREDI A L'ENTRACTE  
ET APRES LE SPECTACLE

**DU 6 AU 28 MARS 1998**